

ÉVALUATION DU RÉSEAU « ITINÉRANCES »

« CROISER LES REGARDS, COMPRENDRE LES ENJEUX »

INTRODUCTION

De 2009 à 2011, 7 mémoires ont été réalisés au sein de l'Unité de Psychologie Sociale (Pr Azzi) et du Service de psychologie du développement et de la famille (Pr Courtois) de l'ULB¹. L'objectif conjoint était de réaliser une évaluation du dispositif « Itinérances » organisé par la Croix-Rouge et soutenu par le Fonds Houtman depuis 2003.

« Itinérances » est un réseau de volontaires qui accompagnent les enfants au sein des prisons afin qu'ils y rencontrent leur père incarcéré dans le cadre de visites spécifiquement organisées pour eux et encadrées par des intervenants enfants-parents : service lien ou services d'aide aux détenus.

En 2011, 202 volontaires ont accompagné 249 enfants dans le cadre de 1.482 visites. 23% des enfants qui participent aux visites spécifiques encadrées par des intervenants enfants-parents sont accompagnés par « Itinérances »².

MÉTHODOLOGIE

Des méthodologies complémentaires de questionnaires et d'entretiens ont été utilisées dans les différents mémoires. Chacun d'eux ciblait un public particulier afin d'obtenir un ensemble de regards croisés : les enfants, les mères, les pères, les accompagnateurs Croix-Rouge (CR) et les intervenants enfants-parents (EP).

- 6 enfants de 6 à 12 ans ont été rencontrés à domicile : dessins du bonhomme, de la famille, des accompagnateurs CR, family system test. Un entretien préalable avec la mère a permis d'établir pour chacun un génogramme et une ligne du temps.
- 13 mères (taux de réponse approximatif de 20%) ont rempli un questionnaire remis par l'accompagnateur CR en respectant l'anonymat des réponses.
- 30 pères incarcérés ont rempli un questionnaire (taux de réponse de 40%) remis par l'intervenant EP en respectant l'anonymat des réponses.
- 10 pères ont été rencontrés en prison pour un entretien individuel. La moitié des pères ayant rempli le questionnaire avaient accepté cet entretien. L'entretien d'1h environ comprenait un recueil d'informations, la réalisation d'un génogramme filiatif, un génogramme imaginaire, une boucle du contact.
- 50 accompagnateurs CR ont rempli un questionnaire.
- 15 intervenants EP ont rempli un questionnaire. L'ensemble des établissements pénitentiaires où le réseau « Itinérances » est actif a été ciblé.

CONTEXTE / APPORT THÉORIQUE

Tous les mémoires comprennent une approche théorique dense et une revue de littérature riche concernant le domaine étudié. Cette approche théorique doit nous conforter dans l'importance des enjeux qui sous-tendent l'action « Itinérances ». En voici quelques brefs exemples :

LA PARENTALITÉ À L'ÉPREUVE DE L'INCARCÉRATION

« Les pères interrogés par Parkman (2005) caractérisent la paternité incarcérée comme impuissante et incapable de mener à bien les fonctions paternelles. Delens-Ravier (2006) va dans le même sens : l'incarcération entraîne un « effritement des capacités du parent à se représenter sa fonction parentale étant lui-même dans une situation qui l'infantilise. Il lui devient très difficile de situer son rôle » (p.484). Bouregba (2007) explique également que l'incarcération rend floue la vision qu'a le père de son rôle. Il est donc important d'« encourager, à l'intérieur de la prison, la prise en charge volontariste du temps de détention et la possibilité de lui imprimer un sens » (Kaminski & al, 2007, p.9). Grâce à cet encouragement, le détenu pourra entrevoir les perspectives d'avenir de sa fonction parentale et restaurer son identité (Kaminski & al, 2007). D'après Lalonde (2007), cette infantilisation provoque beaucoup de souffrance, de culpabilité et d'insécurité chez le détenu.»³

LA RELATION ENFANT-PÈRE

« Selon Bouregba (2004), quelles que soient les conditions d'existence de l'enfant, les liens psychiques qui le rattachent à ses parents existent. Que les liens soient morbides ou structurants, l'éloignement ne les efface pas. Lorsque la séparation se double de l'effacement du parent, l'expérience cristallise dans l'inconscient une zone traumatique. La permanence imaginaire se substitue à la permanence symbolique. Le père est imaginairement grandi : déifié, ou diabolisé. Quand l'enfant se construit un père imaginaire, il lui est enchaîné plutôt que lié. Comme nous l'avons vu, grandir, c'est intérioriser ses objets d'attachement au point de pouvoir supporter qu'ils s'éloignent. La séparation est un terme réservé aux processus psychiques responsables de l'individuation. La rupture qualifie les expériences traumatiques de mise à distance psychique. A l'inverse de la séparation, la rupture ne permet pas à l'enfant de conserver la capacité interne de s'éloigner de son parent, sans le perdre. L'enfant doit être soutenu dans la mise en mots de ses parents. Lorsqu'il ne peut parler de l'absent avec les proches qui l'entourent, l'enfant ne peut s'en faire qu'une

1 Mémoires 2009-2010

1. Evaluation de la qualité de la relation entre volontaires accompagnateurs et enfants qui rendent visite à leur parent détenu. Enric Artés Closa.
2. Evaluation par la mère de la qualité de l'accompagnement de son enfant visitant son père incarcéré. Quitterie Mano.
3. Itinérances : le rôle et la place des accompagnateurs auprès de l'enfant et de sa famille. Hélène Bouvy.
4. Le père emprisonné : lien père-enfant et place symbolique du volontaire « Itinérances ». Liliane Tomas Sylvestre.

Mémoires 2010-2011

5. Evaluation du réseau par les intervenants encadrant la visite de l'enfant à son parent incarcéré. Elodie Contrino.
 6. Evaluation par les pères incarcérés de l'accompagnement de leurs enfants par des volontaires dans le cadre de l'action « Itinérances » de la Croix Rouge. Sophie Holoffe.
 7. Paternités incarcérées et navetteurs du lien – Evaluation clinique du dispositif « Itinérances ». Anne Claire Soun.
- 2 Itinérances – Accompagner des enfants en visite à leur parent détenu. En collaboration avec le Fonds Houtman (ONE) et avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Enfance – Aide aux détenus).
- 3 Evaluation par les pères incarcérés de l'accompagnement de leurs enfants par des volontaires dans le cadre de l'action « Itinérances » de la Croix Rouge. Sophie Holoffe.

représentation interne sur le plan de l'imaginaire uniquement, c'est-à-dire non susceptible de remaniement. »

« La démarche de maintien de la relation entre un enfant et son parent incarcéré ne peut en ce sens pas faire fi du contexte familial antérieur à l'incarcération. Tout d'abord, ces familles sont bien souvent inscrites dans une situation de précarité sociale bien avant l'enfermement de l'un de leurs membres. Le risque primordial de faire fi d'un rapport à la norme spécifique serait alors d'intervenir conformément à ses propres représentations de ce qui est bon pour l'enfant, et par là, à contre-courant des croyances familiales : l'intervention sous contrainte risquerait dès lors de s'avérer destructrice pour l'enfant (Delens-Ravier & Weissgerber, 2005). Le soutien-accompagnement émane par ce fait d'une démarche volontaire et impose la libre adhésion de l'ensemble des parties concernées, à savoir le père détenu, l'enfant, mais aussi la personne qui en a la garde durant la période d'incarcération. »⁴

LE VOLONTARIAT

Les accompagnateurs CR sont en règle générale des retraités actifs. Ce profil est de plus en plus rencontré dans le cadre du volontariat. Enric Artés Closa, dans son approche théorique, rappelle les éléments constitutifs du volontariat : la valeur du don, la valeur de la liberté et la valeur de proximité ou de l'action concrète. Il rappelle également les différentes théories psychologiques qui sous-tendent les motivations des volontaires, d'origine intrinsèque ou extrinsèque. Dans le cas d'« Itinérances », la motivation première des volontaires est d'aider des enfants et des familles en difficulté et d'apporter leur contribution personnelle, volontaire et gratuite, par le biais de la Croix-Rouge.

CONSTATS/RÉSULTATS

DU CÔTÉ DES ENFANTS

Les dessins montrent :

- Une pauvreté symbolique des dessins, de l'inhibition.
- Des figures parentales multiples, parfois confuses, avec une représentation maternelle solide et l'importance de la fratrie.
- Une survalorisation du père ou une impossibilité de le représenter.
- Un certain investissement dans la relation avec le volontaire.
- Un vécu de ruptures multiples en plus de l'incarcération du père.

Les parents, les accompagnateurs et les intervenants considèrent tous que l'accompagnement par « Itinérances » est très important pour les enfants.

Quelle vision ont-ils des enfants ?

Les mères

Les mères trouvent leurs enfants en bonne santé, parfois « mal dans leur peau » et s'intéressent à leur père. Elles estiment que leurs enfants sont affectivement proches des accompagnateurs. Elles trouvent leurs enfants confiants et contents lors du départ et du retour de l'accompagnement.

Les pères

Les pères trouvent souvent leurs enfants mal dans leur peau depuis l'incarcération. Au moment de la visite accompagnée, ils trouvent leurs enfants confiants et contents mais un plus nerveux après la visite.

Les intervenants

Ils trouvent les enfants plus nerveux avant la visite.

Les accompagnateurs

Pour eux, les enfants sont contents et confiants avant comme après la visite, ils souhaitent voir davantage leur père, jouer avec lui pendant la visite et lui raconter leurs activités scolaires. Avec l'accompagnateur, les enfants parlent essentiellement de leurs loisirs et de l'école plutôt que de leur père et de leur famille. Ils semblent bien connaître le rôle

des accompagnateurs et apprécier ce qu'ils font. Les accompagnateurs estiment que les enfants ont une vie trop « lourde » et voudraient qu'on se préoccupe davantage d'eux.

DU CÔTÉ DES MÈRES À LA MAISON

Les mères se sentent seules dans l'éducation des enfants et vivent une grande précarité sociale. L'incarcération entraîne le plus souvent une rupture du couple. La mère se rapproche de sa famille élargie. Les mères de l'échantillon favorisent le maintien de la relation père-enfant pour le bien de l'enfant et s'inquiètent de la situation du père malgré la perturbation des liens familiaux. Elles considèrent que l'accompagnement par « Itinérances » est très important et meilleur que leur propre accompagnement, avant tout pour l'enfant mais aussi pour le père et pour elles-mêmes. Elles se disent contentes et confiantes. Elles ont des échanges avec les accompagnateurs avant et après l'accompagnement. Les mères abordent surtout durant ces échanges les problèmes de relation entre l'accompagnateur et l'enfant, ainsi que les comportements de l'enfant pendant les trajets, moins leurs problèmes personnels ou la relation père-enfant lors de la visite. Certaines mères aimeraient avoir plus d'échanges personnels si elles en avaient le temps.

Les accompagnateurs perçoivent les mères comme confiantes et calmes au départ comme au retour. Ils considèrent que les mères connaissent et apprécient leur rôle. Néanmoins, ils estiment que l'accompagnement est prioritairement bon pour l'enfant et le père, un peu moins pour la mère par rapport à ce qu'elles estiment elles-mêmes.

DU CÔTÉ DES PÈRES INCARCÉRÉS

Les 30 pères de l'échantillon ont en moyenne 30 ans et sont incarcérés depuis plusieurs années. Parmi eux, ¾ sont toujours en couple avec la mère de leur(s) enfant(s). Leurs amis ont pris de la distance avec eux.

L'accompagnement par « Itinérances » est capital pour l'enfant et pour eux-mêmes, bien que 40% d'entre eux voient également leur enfant dans d'autres circonstances. Ils estiment que l'accompagnement est aussi important pour la personne qui a la garde de l'enfant mais ce sentiment est surtout présent chez les pères qui s'inquiètent le plus pour leur enfant et diminue avec le temps d'incarcération.

De façon générale, beaucoup sont inquiets pour leur(s) enfant(s) et pensent que ceux-ci sont mal dans leur peau. Ils disent toutefois qu'il y a moins de conflits et que les liens se sont resserrés entre l'enfant et eux et entre l'enfant et la personne qui en a la garde. Ils estiment manquer de responsabilités dans l'éducation de leur enfant. Ce sentiment est fortement corrélé avec le sentiment d'inquiétude et l'impression que l'enfant est mal dans sa peau.

Au moment de la visite accompagnée par « Itinérances », ils sont confiants et contents mais gardent une certaine inquiétude. Cette inquiétude est surtout manifeste chez les pères qui signalent une relation difficile avec la personne qui a la garde de l'enfant.

Les pères ont une grande confiance dans les accompagnateurs. Ils pensent que leur enfant parle surtout de lui et de ses activités avec l'accompagnateur. Ils pensent que leur enfant et l'accompagnateur se sentent proches. Ils souhaiteraient rencontrer l'accompagnateur et pouvoir se confier à lui. Ceux qui estiment que leur enfant est mal dans sa peau souhaiteraient que l'accompagnateur passe plus de temps avec l'enfant avant la visite. Ceux qui s'inquiètent pour la personne qui a la garde de l'enfant pensent que l'enfant parle de sa situation familiale avec l'accompagnateur.

Les pères souhaitent une augmentation de la fréquence des accompagnements (hebdomadaire plutôt que mensuel comme décrit en moyenne dans l'échantillon).

La majorité des 10 pères interrogés en face à face expriment le bouleversement de leur relation avec l'enfant en raison de l'incarcération et de l'éloignement. Pour certains, le contact a été

⁴ Paternités incarcérées et navetteurs du lien – Evaluation clinique du dispositif « Itinérances ». Anne-Claire Soun.

complètement rompu pendant plusieurs mois. Leur rôle de père est difficile à assumer, empreint de culpabilité, d'impuissance, d'inquiétude. Pour certains pères, la relation avec leur enfant s'est construite pendant l'incarcération. Pour d'autres enfin, il s'agissait avant d'une relation pathogène et destructrice pour l'enfant, relation dysfonctionnelle qui a été interrompue par l'incarcération.

L'incarcération n'empêche pas l'implication paternelle mais un soutien est nécessaire pour permettre et valoriser cette implication.

Le soutien est réalisé par la mère, la famille élargie et par les professionnels auprès du père détenu. En l'absence de soutien familial, soit le père détenu investit particulièrement le soutien professionnel grâce à la création d'un nouveau « maillage affiliatif », soit l'enfant va être fortement investi avec un fort risque de « parentification » et d'attentes excessives à son égard.

Les intervenants EP représentent pour les pères interrogés une « figure parentale bienveillante ». Ils offrent un cadre sécurisant à la rencontre avec leur enfant en permettant une relation intime, privilégiée et ludique. Les pères interrogés sont reconnaissants et confiants vis-à-vis des accompagnateurs CR. Ceux-ci prennent dans les génogrammes imaginaires une « figure grand-parentale contenante ».

DU CÔTÉ DES ACCOMPAGNEURS CROIX-ROUGE

Les accompagnateurs CR estiment que l'accompagnement est très important pour l'enfant et le père incarcéré. Il est important dans une moindre mesure pour la mère. Ils trouvent leur relation avec les enfants enrichissante pour les enfants et pour eux-mêmes. Les accompagnateurs pensent que l'enfant connaît bien leur rôle. Les activités pendant les trajets sont ludiques : chanter, jouer, écouter de la musique, boire, manger un biscuit... Les accompagnateurs s'inquiètent pour les enfants et voudraient qu'on se préoccupe plus d'eux. Ils écoutent les attentes des enfants exprimées spontanément : voir le père plus souvent, savoir quand il va sortir, jouer et parler de l'école avec le père... Les accompagnateurs CR sentent que les mères leur font confiance, connaissent leur rôle et apprécient ce qu'ils font. Les accompagnateurs trouvent que leur rôle est bien défini par la Croix-Rouge. Ils se sentent écoutés et trouvent l'organisation bonne. Leur avis sur la qualité et le contenu des échanges avec les intervenants EP est plus mitigé. Certains pensent que ces échanges leur fournissent des informations utiles pour leur accompagnement.

Les accompagnateurs relèvent les problèmes de lourdeur des trajets, du manque de communication avec la prison, des remplacements en cas d'imprévu, du rappel des rendez-vous aux familles...

DU CÔTÉ DES INTERVENANTS ENFANTS-PARENTS

Les intervenants EP décrivent les étapes de l'arrivée de l'enfant à la prison, étapes qui durent en moyenne une demi-heure avant la rencontre avec le père dans l'espace-enfants aménagé. Ces étapes sont identiques à celles des autres visiteurs, notamment le dépôt de la carte d'identité au guichet d'accueil et l'obtention d'un badge, le passage par le détecteur de métaux et la traversée de couloirs avec grilles et portes. Les enfants sont accueillis à l'arrivée par les intervenants EP et quittent les accompagnateurs avant le détecteur de métaux. L'accueil des enfants par les agents pénitentiaires est décrit comme positif dans 50% des cas mais reste variable en fonction des agents. Dans 13% des cas, il y a très peu de contacts entre agents et enfants. L'accueil des accompagnateurs CR par les agents est décrit comme identique à celui d'autres visiteurs, voire sommaire dans 25% des cas. L'accueil des accompagnateurs CR par les intervenants EP, s'il s'accompagne d'un échange dans 80% des cas, est néanmoins décrit comme « amical sans plus » dans 20% des cas.

Les intervenants EP perçoivent les enfants comme les pères contents avant et après la visite. Ils perçoivent cependant un peu plus d'inquiétude chez les enfants comme chez les pères avant la visite.

Les intervenants EP estiment que l'accompagnement par « Itinérances » est très bienfaisant pour l'enfant et qu'un lien affectif est créé entre l'enfant et l'accompagnateur.

Les échanges entre les intervenants EP et les accompagnateurs après la visite sont limités et concernent peu le déroulement de la visite.

QUESTIONS SOULEVÉES

Au vu de la place donnée à l'accompagnateur dans les dessins, l'enfant craint-il de s'engager dans une relation proche avec l'accompagnateur afin de se protéger de la rupture à venir ?

L'accompagnement par « Itinérances » entraîne-t-il ou risque-t-il d'entraîner une sorte de « démobilitation » de l'entourage familial, dont la mobilisation est considérée comme une ressource indispensable à la fonction parentale du père ?

Si l'accompagnateur rencontrait le père au moment de la visite, cela changerait-il le contenu des échanges entre l'accompagnateur et la mère avant et après la visite au détriment de l'attention portée à l'enfant ?

Si l'accompagnateur rencontrait le père en début de visite, cela enrichirait-il la relation enfant-père pendant la visite et la responsabilité éducative du père ?

« Comment les accompagnateurs CR peuvent-ils faire au mieux le lien entre le père, l'enfant et la mère ? »⁵

Les pères « désinvestis » ou potentiellement « destructeurs » pour l'enfant sont-ils concernés par « Itinérances » ?

Les enfants, les pères et les mères concernés par « Itinérances » sont-ils une minorité privilégiée ? Comment rencontrer les besoins et les attentes des autres enfants ?

CONCLUSIONS

L'ensemble des « regards » ainsi croisés par les différents mémoires montrent une très grande satisfaction vis-à-vis du réseau « Itinérances » et du rôle positif joué par les accompagnateurs CR au bénéfice de l'enfant, de son père et de sa mère. Citons ci-dessous quelques extraits des mémoires :

« Le volontaire est une figure symbolique dans la relation mère-enfant, un soutien à la fonction parentale, une aide à la symbolisation du père et une figure d'attachement pour l'enfant. »⁵

LE VOLONTAIRE : UNE FIGURE D'ATTACHEMENT POUR L'ENFANT

« Les volontaires sont suffisamment sécurisants pour la mère et l'enfant. Les éléments qui nous permettent de le constater sont les émotions positives de l'enfant et de sa mère au moment de leur séparation pour le départ à la visite, la satisfaction générale des mères vis-à-vis de l'accompagnement, la reconnaissance de la relation de proximité entre l'enfant et les volontaires. Ces éléments nous indiquent que les mères sont sécurisées à l'idée de laisser partir leur enfant avec les volontaires. » De même les pères, bien que n'ayant jamais rencontré les accompagnateurs CR, sont confiants, reconnaissants et les imaginent comme des grands-parents bienveillants et proches de l'enfant.

« Nous faisons alors l'hypothèse que le volontaire peut être mis à une place de figure d'attachement dans sa fonction sécurisante pour l'enfant car sera susceptible de devenir figure d'attachement secondaire toute personne qui s'engage dans une interaction sociale animée et durable avec l'enfant et qui répondra à ses sollicitations et à ses signaux. Si l'on ne peut pas parler stricto sensu de figure d'attachement secondaire, nous pouvons dire que les volontaires ont un rôle de contenance et de sécurisation de l'enfant dans sa relation à lui-même. »⁵

⁵ Evaluation par la mère de la qualité de l'accompagnement de son enfant visitant son père incarcéré. Quiterrie Mano.

LE VOLONTAIRE : UNE FIGURE SYMBOLIQUE DANS LA RELATION MÈRE-ENFANT ET DE SOUTIEN À LA FONCTION PARENTALE

« Le volontaire sépare symboliquement l'enfant de sa mère en laissant un espace pour le père. Nous faisons également l'hypothèse que le volontaire vient soutenir la fonction parentale de la mère. Il l'«entoure» au sens winnicottien du terme. En palliant son indisponibilité, il permet à la mère de se centrer sur les conditions de vie de son enfant lésé de la présence de son père. La mission du volontaire comporte le versant à la fois de la séparation et celui du lien. En effet, il fait le lien entre la mère et l'enfant, entre le père et l'enfant. Il sépare et il relie. »

LE VOLONTAIRE, UNE AIDE À LA SYMBOLISATION DU PÈRE

« Parler du père avec l'enfant, c'est rendre à travers un dialogue une présence psychique du parent absent pour que sa parole puisse se commuer en symboles. »

De plus, l'aide concrète apportée par les accompagnateurs CR à la relation entre le père et ses enfants montre au père l'importance accordée à sa fonction paternelle par une institution publique, véritable reflet de la société bienveillante en dehors de la prison.

« Aussi entrevoyons-nous les bénévoles accompagnateurs comme affiliés à l'œuvre de (re)maillage, intervenant de manière primordiale pour tisser de nouvelles mailles dans le réseau contenant, et concourir à la persévérance de la relation, du lien. »⁶

En conclusion, l'accompagnateur CR fait du lien entre les membres de la famille et minimise les ruptures dans la vie de l'enfant. Sa présence bienveillante régulière dans le respect et la continuité aide l'enfant à exprimer et à vivre avec l'inacceptable (avoir un père en prison). En cela, l'accompagnateur CR peut être un tuteur de résilience pour l'enfant et contribuer à réduire l'effet intergénérationnel de l'incarcération.

En ce qui concerne le contact à envisager entre l'accompagnateur et le père détenu, qu'il soit occasionnel ou régulier lors de l'arrivée de l'enfant à la visite, il pourrait avoir plusieurs conséquences positives : il entraînerait une reconnaissance symbolique plus forte encore de la fonction paternelle et très probablement un enrichissement de la relation père-enfant au moment de la visite. Pour l'enfant, être accompagné par son accompagnateur jusqu'à son père produirait plus de sécurité affective au moment de l'attente et du trajet intra-carcéral ainsi qu'une forme de continuité et la diminution symbolique de la rupture entre ses parents.

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes ont été soit directement formulées dans les différents mémoires soit débattues dans le cadre des Comités d'Accompagnement mis en place par le Fonds Houtman.

Il conviendrait avant tout de trouver les moyens et la volonté de pérenniser de façon structurelle le réseau « Itinérances », réseau de volontaires qui accompagnent des enfants en visite à leur parent détenu.

Certains points précis devraient être valorisés. Pour d'autres, des améliorations pourraient être apportées, tant en ce qui concerne le rôle des volontaires CR que celui des intervenants enfants-parents et des établissements pénitentiaires.

POUR SUIVRE ET VALORISER

- Le soutien chaleureux et l'écoute de l'enfant
- L'allègement du temps et de la pénibilité des trajets pour l'enfant
- Le cadre institutionnel de l'accompagnement réalisé par des volontaires formés et soutenus
- La continuité des mêmes accompagnateurs pour chaque enfant
- Le partenariat et la complémentarité intervenants EP-accompagnateurs CR
- La réflexion professionnelle préalable à l'accompagnement sur l'intérêt de l'enfant en cas de relation antérieure destructrice pour l'enfant ou de conflits de loyauté
- La formation des accompagnateurs et la préparation/le retour lors du premier accompagnement

AMÉLIORER

- En ce qui concerne les volontaires « Itinérances » :
 - La sensibilisation des accompagnateurs à leur fonction symbolique de soutien sur un plan systémique (enfant, père, mère)
 - Le contact de l'accompagnateur avec le père
- En ce qui concerne les intervenants enfants-parents :
 - Les échanges entre intervenants EP et accompagnateurs CR avant et après la visite
- En ce qui concerne les établissements pénitentiaires :
 - La possibilité pour le père de prévenir la famille ou l'accompagnateur en cas d'annulation de la visite
 - L'accueil plus chaleureux des enfants par des agents spécifiquement formés afin de diminuer le stress de l'arrivée en prison et le temps des étapes nécessaires
- De façon plus générale :
 - L'accompagnement psychosocial des mères à domicile
 - Le support familial à l'exercice de la parentalité paternelle
 - Les possibilités concrètes de conserver des responsabilités pour les pères dans l'éducation des enfants

Rédaction : Marylène Delhaxhe, Membre du Comité de Gestion représentant le Collège des Conseillers Pédiatres de l'ONE.

* A noter (pour aller plus loin) :

Les Cahiers n°12 du Fonds Houtman (parus en septembre 2011) ont été consacrés au réseau « Itinérances ». La version en ligne propose un accès au texte intégral des mémoires. Voir <http://fondshoutman.be/cahiers>.

Contact : info@fondshoutman.be ou 02/543.11.71.